

Membres en exercice	10
Présents	9
Représentés	1
Votants	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL
Haute-Vienne
Séance du Conseil Municipal
du 19 décembre 2025
Délibération n°82/2025
portant sur la modification des crédits votés au
budget primitif du Budget Communal

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 19 décembre 2025 à 10 h02 selon convocation en date du 12 décembre 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Maire, Rachel HAAG étant secrétaire de séance.
Présents : - Dominique BERTRAND – Sylvain CASSORÉ – Pierre HACHIN – Rachel HAAG- Pierre MANDON- Yolande PIRONNET -- Jérôme SUET- Edith LEGER- Léa BLANC
Représentée : Marie LINET donne pouvoir à Jérôme SUET.

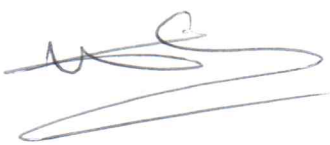
A la suite du choix de l'achat d'un véhicule communal d'urgence, Monsieur le Maire propose de modifier les crédits prévus lors de l'adoption du budget primitif du Budget Communal de la façon suivante :

Dépenses d'Investissement	Montant	Recettes d'invest	Montant
Article 2313 chapitre 23	- 20 000 €		
Article 21828 chapitre 21	+ 20 000 €		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

Fait à Marval, le 30 décembre 2025

Rachel HAAG,
Secrétaire de Séance



Pierre HACHIN,
Maire

